

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 29/09/2022

Reçu en préfecture le 29/09/2022

Affiché le 29/09/2022

ID : 026-212602528-20220926-CM20220926\_3-DE

L'An deux mille vingt-deux, le 26 septembre, le Conseil Municipal de la Commune de Portes-lès-Valence, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame Geneviève GIRARD, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Date de convocation du Conseil Municipal : 20 septembre 2022.

**PRESENTS** : Geneviève GIRARD, Daniel GROUSSON, Suzanne BROT, Lilian CHAMBONNET, Stéphanie HOUSET, Antonin KOSZULINSKI, Sabine TAULEIGNE, Patrick GROUPIERRE, Corine ARSAC, Isabelle WICKI, Laurent PEMEANT, Valérie GARCIA, Philippe MILLOT, Fanély MONVILLE, Luc CHARPENTIER, Marie-Renée AVON, Jérémy FERNANDEZ, Geneviève BOUX, Sylvie DELOCHE, Jean-Louis SAINT-CLAIR, Dimitri DELAIGUES, Danièle BERTHONNET, Dorian DANTIN, Pierre TRAPIER, Agnès PAGES, Marie-José BAYOUD-TORRES, Hélène PINET, Jean-Michel BOCHATON, Claude ILLY.

**POUVOIRS** : Guy LE DROGO à Geneviève BOUX, Catherine BARNERON à Dimitri DELAIGUES, Michel BERNE à Patrick GROUPIERRE, Sandrine AUGIER à Claude ILLY.

**OBJET : EXCEDENT BUDGET ANNEXE – REVERSEMENT BUDGET OPERATIONS  
ECONOMIQUES AU BUDGET PRINCIPAL**

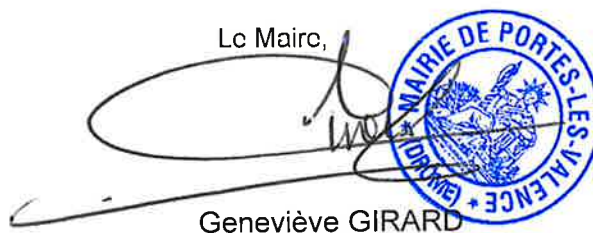
Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal l'excédent constaté au Compte Administratif 2021 du Budget Opérations Economiques, soit 41 972.02 € en fonctionnement cumulé.

Il est décidé, par 26 voix pour et 7 contre de reverser une partie de cet excédent, soit 35 000 € au budget principal communal conformément aux inscriptions budgétaires approuvées lors du vote du Budget Primitif.

Cette dépense est prévue à l'article 65822.

Fait et délibéré en mairie.  
Liste des votes affichée le

Le Maire,



Geneviève GIRARD